



COMPTE RENDU

DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 12 MARS 2021

L'an deux mille vingt-et-un, le douze mars à dix-neuf heures trente, le Conseil Municipal s'est réuni en session ordinaire dans la salle polyvalente, sous la présidence de Madame Charlotte VIGNEUX, Maire.

Présents : Mme Charlotte VIGNEUX, M. BRETON Yannick, M. CHAUSSADAS Claude, Mme DEVILLARD Chantal, M. DUSSOLLIET-BERTHOD Alexandre, M. FAUCHERON Noël, Mme FRAPPIN Evelyne, Mme LE GALL Claire, Mme MOA Béatrice, M. ORDRONNEAU Fabrice.

Absents :

Date de la convocation : 4 mars 2021

<u>Nombre de Conseillers</u> :	En exercice	:	10
	Présents	:	10
	Absents	:	0
	Pouvoirs	:	0

ORDRE DU JOUR

1. Vote du compte de gestion 2020
2. Vote du compte administratif 2020
3. Affectation des résultats
4. Vote du budget primitif 2021
5. Attribution de subventions
6. Aménagement latérale RD 25 : Choix de l'entreprise pour effectuer les travaux
7. Bail de fermage

Questions diverses.

Le compte rendu de la séance du 29 janvier 2021 est adopté à l'unanimité.

M. Alexandre DUSSOLLIET-BERTHOD est désigné secrétaire de séance.

■ 1 – VOTE DU COMPTE DE GESTION 2020

Mme le Maire rappelle que le compte de gestion est établi par le comptable (le Trésorier de Chaillé les Marais), à la clôture de l'exercice. Après vérification, le compte de gestion, établi et transmis par ce dernier, est conforme au compte administratif de la commune et n'appelle ni observation, ni réserve. Il est détaillé comme suit :

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT : **529 393,46 euros**

RECETTES DE FONCTIONNEMENT : **535 669,03 euros**

DEPENSES D'INVESTISSEMENT : **414 340,10 euros**

RECETTES D'INVESTISSEMENT : **810 923,03 euros**

Après en avoir délibéré, par 9 voix POUR et 1 abstention, le conseil municipal VOTE le compte de gestion 2020.

■ 2 – VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2020

Mme le Maire ne pouvant pas participer au vote du compte administratif, la présidence est assurée par Mme Claire LE GALL, 1^{ère} adjointe. Le compte administratif se présente comme suit :

	DEPENSES	RECETTES	SOLDE
<u>FONCTIONNEMENT</u>			
Dépenses et recettes réelles 2020	529 393,46 €	535 669,03 €	6 275,57 €
Résultats antérieurs (2019) reportés		97 595,46 €	97 595,46 €
Résultat à affecter	0,00 €		103 871,03 €
<u>INVESTISSEMENT</u>			
Dépenses et recettes réelles 2020	414 340,10 €	810 923,08 €	396 582,98 €
Résultats antérieurs (2019) reportés	409 917,25 €	0,00 €	-409 917,25 €
Solde global d'exécution			-13 334,27 €
<u>RESTES A REALISER au 31/12/20</u>			
Investissement	6 177,67 €	0,00 €	-6 177,67 €
RESULTATS CUMULES	1 359 828,48 €	1 444 187,57 €	84 359,09 €

Mme le Maire sort de la salle pour laisser le conseil municipal délibérer.

Après en avoir délibéré, par 9 voix POUR et 1 abstention, le conseil municipal VOTE le compte administratif 2020.

Mme le Maire réintègre la salle et reprend la présidence de la séance.

■ 3 – AFFECTATION DES RESULTATS

Mme Le maire explique que, au vu des résultats du compte administratif 2020, le résultat à affecter est de 103 871,03 euros. La section d'investissement présente un déficit de 13 334,27 euros et des restes à réaliser en dépenses qui s'élèvent à 6 177,67 euros. Il faut absolument couvrir ce besoin global de financement en investissement d'un montant total de 19 511,94 euros.

Mme le Maire propose l'affectation des résultats suivante :

Compte 002 Report en section de fonctionnement recettes : **84 359,09 euros**
Compte 1068 Excédent de fonctionnement capitalisé : **19 511,94 euros**

Après en avoir délibéré, par 9 voix POUR et 1 abstention, le conseil municipal VOTE l'affectation des résultats ci-dessus.

■ 4 – VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2021

Mme le Maire propose le budget primitif 2021 qui s'établit comme suit :

SECTION DE FONCTIONNEMENT		
	Dépenses	Recettes
Crédits proposés	532 641,00 €	482 784,05 €
002 résultat de fonctionnement 2020 report		84 359,09 €
042 Ecritures d'ordre	23 962,00 €	
023 virement à la section investissement	10 540,14 €	
TOTAL de la section de fonctionnement	567 143,14 €	567 143,14 €
SECTION D'INVESTISSEMENT		
	Dépenses	Recettes
Crédits proposés	204 908,14 €	170 406,00 €
001 Résultat 2020 reporté	13 334,27 €	
1068 Excédent fonctionnement capitalisé		19 511,94 €
040 Ecritures d'ordre		23 962,00 €
Restes à réaliser de l'exercice précédent	6 177,67 €	0,00 €
021 Virement de la section de fonctionnement		10 540,14 €
TOTAL de la section d'investissement	224 420,08 €	224 420,08 €
TOTAL DU BUDGET	791 563,22 €	791 563,22 €

Après en avoir délibéré, par 9 voix POUR et 1 abstention, le conseil municipal VOTE le budget primitif 2021 comme ci-dessus.

■ 5 – ATTRIBUTION DE SUBVENTION

Mme le Maire informe le conseil municipal de la demande de subvention adressée par l'ADMR de Chaillé les Marais. Cette demande s'élève à 1 658 euros (1 247 euros pour le secrétariat, 191 euros pour l'action sociale et 220 euros pour le loyer).

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, VOTE l'attribution de cette subvention à l'ADMR.

■ 6 – AMENAGEMENT LATÉRALE RD25 : CHOIX DE L'ENTREPRISE

Mme le Maire présente les 3 offres de prix fournis par 3 entreprises différentes, à savoir :

- ATPR : 17 657 euros HT
- SOTRAMAT TP : 16 897,40 euros HT
- TPRV : 19 800 euros HT

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, ATTRIBUE les travaux d'aménagement latérale de la RD25 à l'entreprise SOTRAMAT TP pour un montant de 16 897,40 euros HT et autorise Mme le Maire à signer le devis.

■ 7 – BAIL DE FERMAGE

Mme le Maire informe le conseil municipal d'une demande d'un administré d'utiliser un terrain communal pour y mettre ses 2 chevaux. Mme le Maire propose une partie des parcelles rue de la Voie que la commune a achetées à Mme PALARDY. Les chevaux entretiendraient les parcelles ce qui éviteraient aux agents communaux d'utiliser le matériel thermique.

Un bail de fermage pourrait être établi.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, ACCEPTE la proposition ci-dessus et AUTORISE Mme le Maire à établir et signer un bail de fermage.

QUESTIONS DIVERSES

L'ordre du jour étant épuisé, Le Maire lève la séance à 21h10.

Fait à Puyravault,
Le 19 mars 2021
Le Maire,
Charlotte VIGNEUX

